Programme DGD 2022-2026 CSA : « Soutenir l'agriculture familiale pour une transition vers des systèmes alimentaires durables »

Rapportage DGD 2024 – Réponse managériale du CSA aux recommandations de l'évaluation intermédiaire du programme DGD 2022-2026

1. Note introductive

Cette réponse managériale du CSA aux recommandations issues de l'évaluation intermédiaire du programme DGD 2022–2026 a été élaborée par le **Comité de Gestion (CG)** du CSA, sur la base :

- Des conclusions et recommandations formulées dans le **rapport final de l'évaluation conduite par Laurent Dietsch** en juin 2025,
- Des **échanges avec les OP partenaires** lors des ateliers de restitution,
- Et du **dialogue avec le Conseil d'Administration du CSA**.

Elle vise à traduire les recommandations en orientations opérationnelles concrètes pour la seconde moitié du programme (2024–2026), mais aussi à alimenter la préparation du **prochain programme DGD 2027–2031** et du **nouveau plan stratégique décennal du CSA** attendu pour fin 2024.

2. Enrichissements transversaux des réponses managériales

2.1. Renforcer l'appui stratégique contextualisé

L'évaluation a mis en évidence l'importance des **plans stratégiques élaborés ou actualisés** par les OPs (CAPAD, OP du Nord Kivu, AgriCooph), mais aussi les **difficultés persistantes à articuler concrètement les actions terrain à ces plans**.

Le CSA s'engage à :

- Intégrer systématiquement un **appui à la mise en œuvre opérationnelle des plans stratégiques**, et pas seulement à leur formulation, en adaptant les modalités selon les pays (ex : plans d'affaires, plateformes multi-acteurs, SPG au Burundi, dialogue sur la valeur ajoutée aux Philippines) ;
- Formaliser une **lecture stratégique croisée des projets** dans chaque pays (par ex. FORI + DGD + FO4A + FIDA), pour éviter les effets de silo et maximiser les synergies.

2.2. Répondre à la demande d'assistance technique de qualité, sans substitution

Le rapport souligne que les partenaires attendent du CSA un appui technique plus dense et continu, mais qu'il existe un risque de substitution ou de déséquilibre (ex. Philippines, CAPAD).

Le CSA prendra les engagements suivants :

- Définir clairement, par pays et par thématique, le périmètre de l'assistance technique apportée, son objectif (renforcement ou appui direct), son horizon de retrait (sortie progressive) ;
- Renforcer les dispositifs de formation des cadres intermédiaires dans les OP (émergence d'expertise interne) et la mobilisation d'expertise régionale (ex : Sud-Sud pour biofertilité, agroécologie, intermédiation marchés) ;
- Prévoir un dispositif de traçabilité (journal de mission + fiche d'impact par action d'assistance technique).

3. Mettre en place des stratégies pays différenciées

L'évaluation appelle à des **approches plus cohérentes et articulées au niveau pays**, en combinant les différents projets et modalités de collaboration (DGD, FORI, FO4, autres).

Le CSA développera d'ici début 2025 des **"stratégies pays CSA"**, en concertation avec les OP partenaires, autour des piliers suivants :

- Vision partagée à 5 ans avec les OP ;
- Articulation entre les projets / instruments ;
- Priorisation des thématiques (ex : agroécologie, services coop, fertilité, achats institutionnels) ;
- Modalités d'assistance technique et de suivi (internes, externes, digital/présentiel) ;
- Cadre budgétaire et ressources nécessaires.

4. Renforcer la lisibilité et la cohérence des modalités d'interventions

L'évaluation souligne les risques de confusion et chevauchement entre gestion de projets, assistance technique, intermédiation, exécution directe.

Le CSA va :

- Formaliser un **cadre typologique des modalités d'intervention**, en distinguant :
    - Assistance technique (appui court terme, expertisé)
    - co-exécution (projets en binôme OP/CSA)
    - Intermédiation (levée de fonds sans portage direct)
    - Exécution directe (exceptionnelle, à encadrer strictement)
- Intégrer cette typologie dans ses outils de planification et de suivi.

5. Améliorer la mesure des résultats et l'apprentissage collectif

Le rapport appelle à mieux outiller le CSA et ses partenaires pour mesurer les **effets et impacts au-delà des activités**, et capitaliser les apprentissages.

Le CSA :

- Développera une **boîte à outils d'indicateurs effet/impact**, en lien avec les axes stratégiques (ex : nombre de services créés, ha fertilisés, valeur ajoutée redistribuée, etc.) ;
- Testera ces indicateurs dans un ou deux projets pilotes avant déploiement généralisé ;
- Intégrera une **fonction coordination capitalisation** (KM) et produira des produits ciblés (infographies, policy briefs) pour l'intermédiation avec les bailleurs.

Matrice de suivi des recommandations de l'évaluation intermédiaire – CSA / Programme DGD

N°	Recommandation	Actions concrètes	Échéance	Responsables
1	Renforcer l'appui aux réflexions stratégiques des partenaires et leur mise en cohérence avec les plans stratégiques	Organiser des ateliers de réflexion stratégique en mission Formaliser des 'stratégies pays CSA' avec les OP Valoriser les retours d'expérience (CSD, business plans)	T3 2025–T2 2026	Coordination CSA + Points focaux pays
2	Améliorer l'articulation des projets DGD avec les autres programmes (FORI, FO4, FIDA…)	Créer un fichier de suivi transversal des projets par pays Tenir une réunion inter-projets annuelle par pays	T3 2025	Coordination + Chargés de projet
3	Renforcer l'assistance technique sans substitution aux OP	Définir un cadre d'intervention AT par pays Renforcer les capacités des cadres intermédiaires dans les OP Mobiliser experts régionaux/Sud-Sud	Début T3 2025	Responsable AT + Partenaires OP
4	Structurer les modalités d'intervention CSA	Formaliser une typologie claire des modalités d'intervention Intégrer cette typologie dans les outils internes (planification, suivi)	T2 2025	Direction + Coordination
5	Améliorer le suivi des effets/impacts et l'apprentissage	Créer une boîte à outils d'indicateurs effets/impacts Tester dans un projet pilote (FO-RI, DGD) Renforcer fonction capitalisation / KM	T3 2025 (test pilote), T4 2025 (déploiement)	Laurent (S&E) + Référent KM
6	Renforcer la planification stratégique et l'intermédiation financière	Mettre à jour les stratégies pays Renforcer la veille financement et production de notes d'impact Associer les OP dans les démarches de plaidoyer	Continu, avec point d'étape en T2 2025	Direction + Chargés de plaidoyer + OP